



DECLARATION DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA BIPHOBIE, L'INTERPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE (IDAHOBIT) 2021

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie, l'interphobie et la transphobie (IDAHOBIT), qui est célébrée tous les ans en date du 17 mai, le gouvernement souhaite réaffirmer son engagement en faveur des droits des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI).

La lutte contre toutes les formes de discrimination est au cœur des priorités du gouvernement, également en temps de crise. L'implémentation du Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTI, qui a été adopté par le gouvernement en 2018, constitue la feuille de route pour progresser au niveau national vers une égalité des droits des personnes LGBTI. Le plan adopte une approche globale et aborde les thèmes de l'éducation, de l'emploi et du travail, de la santé, de la famille, de l'accueil et de l'intégration, des discriminations, des crimes de haine et des discours de haine, de l'égalité des droits des personnes transgenres et des droits des personnes intersexes.

Le Luxembourg continue également à s'engager pour faire évoluer les droits des personnes LGBTI au niveau européen et international, tant au sein de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, des Nations Unies que de la Coalition pour les droits égaux.

Le Luxembourg soutient pleinement la première stratégie de l'Union européenne en faveur de l'égalité des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres, non binaires, intersexuées et queer (LGBTIQ), présentée par la Commission européenne en novembre 2020. La stratégie prévoit une série d'actions ciblées pour lutter contre les discriminations, garantir la sécurité des personnes LGBTIQ, construire des sociétés inclusives et mener le combat pour l'égalité des personnes LGBTIQ dans le monde. Cette stratégie a été adoptée à un moment où les droits des personnes LGBTIQ se trouvent de plus en plus sous pression dans certains pays européens.

Le Luxembourg s'engage à soutenir les efforts de l'Union européenne et à continuer le dialogue intergouvernemental, tel que l'échange informel initié en décembre dernier par le ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, en marge du Conseil de l'Union européenne "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs - EPSCO".

Le Luxembourg affirme que l'égalité des personnes LGBTI et la non-discrimination sont des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Chaque personne doit pouvoir se sentir libre, sans peur de discriminations et de violences basées sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou la variation des caractéristiques sexuées, pour vivre en paix et en sécurité.